

L'ASSURANCE DE VIE

Les renseignements qui suivent sont extraits autant que possible, mot pour mot, chiffre pour chiffre, du rapport officiel du Surintendant des assurances au Canada, et par conséquent les faits qu'ils établissent forment partie de statistiques irréfutables, qui s'imposent à la confiance absolue du public qui s'assure :

Les affaires d'assurance sur la vie ont été transigées, en 1889, par 31 compagnies, dont 12 sont canadiennes, 9 anglaises et 10 américaines.

“ Le montant total des polices émises pour le Canada seulement, durant l'année, a été de \$44,556,937, ce qui montre un excédant de \$3,330,408 sur le montant formé par les polices émises en 1888. Les compagnies canadiennes ont assumé un excédant de \$1,562,099 de risques sur la somme des risques assumés l'année précédente, tandis que les compagnies américaines ont eu un excédant de \$2,354,783 de risques nouveaux, et que les compagnies anglaises ont vu la somme de leurs risques nouveaux diminuer de \$586,474, en 1889, et de \$918,747 en 1888.

Voici les montants des nouveaux risques assumés par les trois catégories de compagnies ;—

12 compagnies canadiennes.....	\$ 26,438,358
9 compagnies anglaises.....	3,399,313
10 compagnies américaines.....	14,719,266

Ainsi le montant assumé de risques par les 12 compagnies canadiennes, en 1889 seulement, excède de plus de \$8,300,000 les sommes additionnées des risques assumés à la fois et par les 9 compagnies anglaises et par les 10 compagnies américaines, durant la même année.

“ Si l'on aime à connaître le progrès des affaires d'assurance sur la vie, on

388. Sur ce chiffre la part de la compagnie Canada Life est de \$8,054,650, c'est-à-dire que la Canada Life a fait, à elle seule, le tiers de toutes les affaires faites par les 12 compagnies canadiennes.

“ Les 12 compagnies canadiennes en 1889 ont touché en primes pour une somme de \$4,459,595. La part de la Canada Life sur ces primes est de \$2,274,516 ; près de la moitié de toutes les primes reçues.

“ Ce chiffre d'affaires si élevé de la Canada Life, en 1889, n'a rien qui nous étonne, car, depuis longtemps, elle tient la tête des compagnies canadiennes d'assurances sur la vie, et le chiffre de ses affaires dépasse de beaucoup celui des autres compagnies.

“ On le voit clairement en examinant le montant des assurances sur la vie en vigueur au 31 décembre dernier. Ce montant est de \$125,125,692 pour les 12 compagnies ; la Canada Life figure pour \$46,664,376 ; soit plus du tiers de cet important montant.

“ Ces résultats si brillants ne peuvent s'expliquer que par les garanties de premier ordre que la Canada Life offre à ses assurés, que par son esprit libéral dans l'acceptation des risques, que par sa rapidité à payer les assurances échues et que par l'habileté et le dévouement de son administration ; car pour les assurances sur la vie, plus peut-être que pour toutes autres affaires, le succès dépend beaucoup de la manière dont elles sont gérées.

“ Nous avons d'ailleurs la preuve de l'influence d'une bonne administration sur ce qui se passe dans notre province.

“ La Canada Life y fait un nombre très considérable d'assurance, grâce à son gérant. Par sa connaissance approfondie de la matière, par ses nombreuses relations, par son zèle et son activité de tous les instants, M. J. W. Marling, le gérant pour la province de Québec a obtenu et obtient des résultats merveilleux. Tous ceux qui ont eu affaire à lui n'ont eu qu'à se louer de son affabilité, de sa lucidité dans l'explication des affaires et ses excellents conseils, et la Canada Life doit être heureuse d'avoir, comme représentant dans notre province, un homme d'une telle valeur.

“ La section française de la “ Canada Life, ” à Montréal, est confiée à M. S. Mondou, dont l'activité est bien connue. ”

A Québec, la Canada Life est très dignement représentée par un gentil-

Notre nouvelle maison est ouverte depuis le 1er mai dans l'ancien bloc Bernard & Allaire dont nous avons fait l'acquisition ; les améliorations considérables que nous y avons faites, nous mettent en position de vous dire que nous avons maintenant le plus beau magasin dans ce genre d'affaires à Québec.

Nous avons un ferme désir de donner la plus grande satisfaction à nos pratiques, et dans ce but nous nous sommes assurés les services des employés les plus capables de la maison Bernard & Allaire, leurs noms seuls seront une preuve de l'attention que nous voulons porter à ceux qui voudront nous honorer de leur confiance ; ils trouveront à notre établissement six des anciennes mains de la maison Bernard & Allaire, ce qui est déjà une garantie de la ponctualité que nous apporterons aux affaires.

Nous nous permettrons de mentionner ici les noms de ceux qui nous sont restés fidèles. FRANÇOIS ALLAIRE, ancien associé de la maison Bernard & Allaire.

L. J. N. ALLAIRE, pendant treize années gérant de la maison Bernard & Allaire, et d'ailleurs très-bien connu du monde musical.

F. G. ALLAIRE, comptable en chef de la maison Bernard & Allaire.

EDOUARD O'MALLEY, commis-voyageur pour Bernard & Allaire.

MELLE MARY BRUNEAU, pendant huit années chez Bernard & Allaire, en charge du département des machines à coudre et à tricoter.

AUDINATH TREMBLAY, ancien employé.

Malgré les affaires considérables que la maison Bernard & Allaire a faites pendant treize ans, nous avons raison de croire que nous pouvons encore en augmenter le chiffre, et pour arriver à ce but nous avons retenu les services de messieurs de haute capacité et connus avantageusement du public :

GEO HEBERT, organiste de l'église St-Jean-Baptiste de Québec, qui aura la charge du département des pianos, harmoniums et musique en feuilles.

FRED. T. DUNCAN, pendant dix-huit ans à la Singer Manufacturing Co., il sera gérant du département des machines à coudre et à tricoter.

J. T. COOK, ci-devant chez Mess Orme & Son, Ottawa, et chef de Fanfare de Buckingham

J. L. DUPRÉ, pendant plusieurs années chez Mess. Gervais & Hudon, de Québec.

ARTHUR H. GENGÉ, pendant 10 ans accordeur en chef d'une grande manufacture de la Puissance. Nous le recommandons avec la certitude qu'il donnera satisfaction, connaissant déjà ses hautes capacités.

Nous aurons toujours en magasin les instruments de musique les plus en renom.

PIANOS

VOSE & SON, BOSTON.

BEHRING & SON, NEW-YORK.

HENRY F. MILLER & SON, BOSTON.

R. S. WILLIAMS & SON, TORONTO

HARMONIUMS

POUR UN MOIS UNE

Grande Réduction est faite

AU

GRAND ENTREPOT

DE

Vaisselles, Verreries,
Lampes, etc.

DE

M. LOUIS BRUNEAU,
RUE ST-JOSEPH.

Québec, 12 juillet. 1a.

Compagnie d'Assurance sur la Vie

DE LONDRES, ANGLETERRE,

BRITISH EMPIRE

Polices non susceptibles de déchéance

PLUSIEURS hésitent à assurer leur vie, parce qu'ils craignent qu'un jour probablement sans qu'ils y aient de leur faute ils ne pourront payer le renouvellement des primes sur leur police ; et ainsi ils perdront des bénéfices longtemps désirés pour la famille, en sus de l'argent donné à la Compagnie.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

BRITISH EMPIRE

préviendrait cette perte, souvent très sérieuse, en appliquant au paiement du renouvellement de la prime, lorsque l'assuré ne peut continuer à la payer, toute la valeur estimée que donne une police qui a couru pendant trois ans au moins ; pourvu toutefois que cette valeur estimée soit suffisante pour telles fins. Ces paiements sont ensuite chargés sur la police avec intérêt à 5 pour cent.

L'assuré peut quand bon lui semble, rembourser ces primes avancées, moyennant intérêt, et ainsi rendre à la police sa valeur primitive. Dans tous les cas où une police rapportant ainsi une valeur estimée n'est pas renouvelée, la Compagnie en avertit l'assuré afin qu'il puisse à son gré profiter de l'avantage plus haut mentionné.—Pendant cet intervalle la Compagnie reste responsable du risque sur la vie. De fait, la police ne deviendra sans valeur que lorsque la valeur estimée sera épuisée.

W. CLINT,

AGENT GÉNÉRAL,

Bâtisse de la Banque de Montréal,
Rue St-Pierre, Québec.